COMPLÉMENT

AU CODE D'ÉTHIQUE DES PLAISANCIERS DU LAC KÉNOGAMI



Le vieillissement des lacs, aussi appelé l'eutrophisation, est un phénomène naturel qui se produit sur des milliers d'années, mais qui se trouve fortement accéléré par diverses activités humaines.

Le lac du Camp démontre des signes prématurés de vieillissement tels que : eau chaude, fond vaseux, forte présence de plantes aquatiques, eau brouillée. Pour ralentir ce phénomène, nous avons besoin de la collaboration de TOUS les plaisanciers. Voici les règles à suivre pour éviter l'érosion des berges et le brassage des eaux du lac.

À l'entrée du chenal et dans le lac :

- Circulons à vitesse réduite (moins de 10 km/h);
- Naviguons dans la partie profonde du lac;
- Évitons de circuler dans les plantes aquatiques;
- Évitons de faire des vagues;
- Évitons les rassemblements de bateaux;
- Levons le pied du moteur dans les zones de 1,5 mètre et moins.

En observant les règles spécifiques au lac du Camp, nous permettons aux prochaines générations de profiter à leur tour de ce merveilleux plan d'eau et contribuons à ce que la valeur des propriétés ne soit pas menacée.



LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER POUR LA NAVIGATION PRÈS DES BARRAGES

- Il est important de maintenir une distance adéquate par rapport aux endroits dangereux indiqués par les affiches, les estacades, les bouées et les barrières;
- Des sirènes sont installées sur les barrages pour indiquer l'imminence d'une opération comme l'ouverture d'une vanne.

Portons-y attention!

Vous pouvez consulter le dépliant du Centre d'expertise hydrique au **cehq.gouv.qc.ca** ou à partir du code QR suivant :





LE NIVEAU DE L'EAU

Pour connaître le niveau de l'eau du lac Kénogami, vous pouvez consulter le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) à partir du code QR suivant :



cehq.gouv.qc.ca



Une espèce aquatique envahissante (EAE) est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus ou bactérie) introduit hors de son aire de distribution.

Les EAE causent d'énormes dommages, tels que :

- Obstruction des prises d'eau potable;
- Bris sur les embarcations, les moteurs et les équipements de pêche;
- Diminution du capital de pêche par l'introduction de nouveaux compétiteurs;
- Rétrécissement des voies de navigation et diminution de l'usage des plans d'eau par les usagers.

Le lavage des embarcations permet de prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes.



Au cours de la saison nautique 2020, une première station de lavage des embarcations sera mise à la disposition des plaisanciers au site de l'Éperlan (4239, chemin de l'Église, secteur Lac-Kénogami).

Pour connaître l'horaire et les conditions d'utilisation de la station de lavage, vous pouvez consulter : ville.saguenay.ca





Dans le but de rendre la navigation sur le lac et dans les nombreuses baies plus sécuritaires, la Corporation du parc régional du lac Kénogami (CPRLK) se charge de mettre en place le balisage sur le lac.

La CPRLK a mis à la disposition des utilisateurs des cartes nautiques interactives du lac Kénogami pour appareil mobile. Pour votre sécurité, nous vous invitons à les télécharger à partir du code QR suivant : igloocreations.com

